



COMMUNE DE
Blonay - Saint-Légier

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2022-2026

NOTRE COMMUNE

VIVRE-ENSEMBLE

DURABILITÉ

MOBILITÉ

INFRASTRUCTURES
COMMUNALES

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

ÉCONOMIE

FINANCES



Illustrations utilisées dans ce document :

Couverture :
Clocher de l'église de La Chiésaz

Page 5 :
Maison de commune

Page 6 :
Une équipe féminine du FC St-Légier

Page 7 :
L'Orchestre des jeunes de Suisse
Romande en concert à l'Aula de
Bahyse

Page 8 :
Bois Baron

Page 9 :
Panneaux photovoltaïques installés
sur le dépôt forestier

Page 10 :
Gare de Blonay

Page 11 :
Complexe scolaire de Bahyse

Page 12 :
Village de Blonay

Page 15 :
Municipalité de Blonay – Saint-Légier

PRÉAMBULE

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son programme de législature pour les années 2022 à 2026.

Résultat d'un travail d'équipe, conçu dans un esprit d'ouverture, ce programme se déroule autour de 8 thèmes d'importance pour l'avenir de notre jeune commune et constitue la feuille de route du collège municipal. Cela, dans les domaines essentiels que sont notamment la durabilité, la mobilité, le vivre-ensemble, les infrastructures et l'aménagement du territoire, ainsi que l'économie et les finances.

Consolider, optimiser, développer: tels sont nos objectifs et notre ambition pour cette législature.

Agir ensemble, être à l'écoute des besoins de chacune et chacun, dans le respect des opinions et des différences, sont les fondements de notre engagement, avec au cœur de nos actions, le bien-être de la population et le développement harmonieux de notre belle commune.

Enfin, au centre de la gestion des affaires communales et des projets en cours et à venir, la communication, sous toutes ses formes, est notre lien essentiel avec notre population, nos collaborateurs et le Conseil communal.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente lecture.

ACHEVER LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNE FUSIONNÉE

La commune fusionnée a
nécessité de repenser le
fonctionnement de nos
services communaux.
Une réorganisation que
nous avons amorcée l'an
dernier et que nous
poursuivons dans le
cadre de cette législature,
pour assurer des
prestations de qualité à
notre population.

Nos objectifs :

1 Mettre en place de processus administratifs efficaces :

- Harmonisation des
règlements et des directives
communaux
- Optimisation du
fonctionnement des services
et des processus
- Renforcement de la
communication interne
- Promotion de formations
continues et ciblées pour le
personnel communal
- Gestion des risques et
événements (situations de
crise).

2 Renforcer les prestations à l'attention de la population :

- Simplification des démarches
administratives
- Développement de la
cyberadministration.



3 Gagner en visibilité dans le paysage politique et local :

- Développement de la communication externe avec la prochaine entrée en fonction d'un(e) responsable de la communication
- Renforcement de notre action dans les associations intercommunales, les entités régionales et cantonales
- Implication de la commune dans les consultations en lien avec la législation cantonale.



DÉVELOPPER LE VIVRE-ENSEMBLE

La vie associative, sportive et culturelle est essentielle au bon fonctionnement d'une commune. Notre volonté est de continuer à offrir notre soutien logistique, administratif ou financier à tous les acteurs locaux qui contribuent, par leur engagement et leurs actions, au bien-être de nous toutes et tous.



Nos objectifs :

- 1 Soutenir les sociétés locales et régionales :**
 - Mise à disposition de locaux et d'infrastructures communales
 - Promotion et encouragement de leurs activités.
- 2 Encourager les manifestations locales :**
 - Soutien financier et/ou logistique
 - Relais des informations sur les médias communaux (site internet, réseaux sociaux et COMM'uneinfo).
- 3 Promouvoir le sport pour toutes et tous :**
 - Participation au programme « La Suisse Bouge »
 - Mise à disposition d'équipements sportifs pour la population (pumptrack, Urban Training, casiers connectés comprenant des équipements multisports...)
 - Soutien à la construction ou à l'extension d'infrastructures sportives régionales
 - Rénovation des terrains de sport.
- 4 Développer l'offre culturelle et associative :**
 - Mise en place d'un projet d'espace associatif et culturel intergénérationnel à Saint-Légier-La Chiésaz
 - Développement des activités dédiées aux seniors.

5 Créer des aménagements urbains en vue de favoriser les rencontres :

- Finalisation d'une zone de rencontres à Saint-Légier-La Chiésaz dans le cadre du projet de réaménagement de la traversée du village
- Aménagement d'un parc public dans le secteur de l'église La Chiésaz
- Lancement d'études pour la création de nouvelles places de jeu et de détente.

6 Développer des actions pour renforcer les liens entre la population et la Municipalité :

- Mise en place des Carrefours de rencontres, un espace de dialogue et d'échanges entre la Municipalité et la population
- Organisation régulière de réunions thématiques dans les quartiers
- Mise en ligne d'outils interactifs, à l'image d'une application web « Blonay-Saint-Légier » pour communiquer sur divers points : infos travaux, rendez-vous communaux, manifestations officielles, etc.
- Poursuite des démarches participatives pour tout projet d'importance sur le territoire communal (séance d'information publique et ateliers participatifs).



S'ENGAGER POUR LA DURABILITÉ

S'engager pour l'environnement et l'avenir de notre planète est aujourd'hui devenu un enjeu incontournable. Nous entendons ainsi poursuivre nos efforts dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables, pour que Blonay-Saint-Légier ambitionne de devenir une commune exemplaire en la matière.



Nos objectifs :

- 1** Mettre en œuvre une politique énergétique qui intègre la durabilité dans les projets communaux :
 - Création d'un poste pour la durabilité
 - Réalisation d'un plan directeur communal des énergies
 - Planification de l'assainissement des bâtiments communaux pour gagner en efficacité énergétique
 - Obtention du label Cité de l'Énergie pour l'ensemble du territoire communal
 - Poursuite de la mise en place d'un éclairage public intelligent pour diminuer la pollution lumineuse.
- 2** Protéger notre environnement et conserver la biodiversité :
 - Pérennisation du patrimoine arboré et des zones de verdure de la commune
 - Aménagement et entretien des espaces verts dans le respect de la nature et de l'environnement
 - Développement maîtrisé d'activités 4 saisons aux Pléiades et aménagement de parcours didactiques.

3 Valoriser nos ressources naturelles :

- Développement de la production d'énergie photovoltaïque
- Production d'énergie verte par la mise en place d'un projet de turbinage et l'exploitation de nouvelles ressources d'eau potable
- Optimisation des captages actuels et anciens
- Maintien de l'autonomie communale en matière de distribution d'eau
- Gestion du patrimoine forestier en accord avec les exigences environnementales actuelles et conduite d'une politique proactive d'acquisitions.

4 Promouvoir les économies d'énergie et le développement durable auprès des entreprises, des habitantes et des habitants :

- Élaboration et diffusion de conseils à la population
- Organisation d'une journée annuelle d'information.



GÉRER LA MOBILITÉ

Notre souhait est la mise en place d'une vision stratégique et globale des déplacements sur notre territoire communal, afin d'en maîtriser le développement et répondre à une demande toujours plus importante : celle de combiner des déplacements en voiture, en transports publics, à vélo ou à pied. Notre but est également la promotion de la mobilité douce sous toutes ses formes.



Nos objectifs :

- 1 Élaborer un Plan directeur communal des mobilités.
- 2 Encourager la mobilité douce :
 - Développement d'une liaison cyclable entre l'est (Ancien-Stand à Blonay) et l'ouest (Praz Dagoud à Saint-Légier-La Chiésaz) de la commune et qui soit reliée aux écoles
 - Aménagement d'une voie verte (propre à la circulation non motorisée), reliant la halte du Château d'Hauteville à Gilamont (Vevey)
 - Étude d'une liaison verticale de mobilité douce entre les quartiers en aval de l'autoroute et les centres villageois
 - Création de places abritées pour les deux-roues sur tout le territoire communal
 - Mise en valeur et développement coordonné des itinéraires pédestres et cyclables existants.
- 3 Valoriser les transports publics régionaux :
 - Réflexions sur le développement de lignes de transports publics afin de desservir des quartiers en périphérie
 - Soutien à l'augmentation des cadences le soir et les week-ends
 - Développement d'un partenariat pour le maintien d'un lieu et d'un service d'accueil à la Gare de Blonay
 - Démarches pour la réalisation d'un parking P + R à la hauteur de la halte MVR du Château d'Hauteville, permettant de rejoindre rapidement le centre de Vevey.

DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Toujours plus de parents sont soucieux de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. C'est également l'une de nos préoccupations majeures. Le développement de nos infrastructures scolaires n'est pas oublié, avec la réalisation de nouveaux aménagements et équipements, de façon à répondre à l'accroissement de notre population.



Nos objectifs :

- 1 Apporter des solutions aux besoins accrus par des projets de réalisations en matière d'infrastructures scolaires, préscolaires et parascolaires :
 - Réfection et agrandissement du complexe scolaire de Bahyse
 - Ouverture de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance, en collaboration avec le Réseau Enfance Blonay-Saint-Légier
 - Augmentation des places disponibles dans les structures parascolaires et aux accueils du midi.
- 2 Acquérir et valoriser des biens immobiliers communaux :
 - Aide à la création de logements d'utilité publique (logements à loyers modérés ou appartements protégés).

REPENSER NOTRE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'un des buts de cette législature est de mettre à jour notre politique en matière d'aménagement du territoire. Nos plans et règlements sur la police des constructions ont en effet déjà plus de 40 ans.

Cela représente une opportunité d'intégrer de nouvelles visions, plus en accord avec le développement de notre société et les attentes de nos habitantes et habitants.



Nos objectifs :

- 1 Mettre en application le plan d'affectation communal conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).
- 2 Pérenniser les démarches participatives de manière à être plus proche des attentes de la population dans les projets qui nous tiennent à coeur.
- 3 Lancer le projet de réaménagement du centre du village de Blonay (Places de la Gare et du Village).
- 4 Finaliser les travaux en lien avec la traversée du village de Saint-Légier–La Chiésaz.
- 5 Réaliser des îlots de fraîcheur dans les projets communaux et incitation à le faire dans les projets privés.
- 6 Préserver les zones de verdure et le patrimoine arboré sur le territoire communal.

SOUTENIR NOTRE ÉCONOMIE

Favoriser les emplois au sein de notre commune est l'une de nos priorités. Nous soutenons la mise en place de conditions-cadres pour l'accueil des petites comme des moyennes et grandes entreprises. En collaboration avec les groupements de commerçants et artisans locaux, nous avons à cœur de développer une économie de proximité.

Nos objectifs :

- 1 Développer et maintenir le commerce de proximité, afin de promouvoir la vitalité des deux centres de villages, avec le concours des groupements des commerçants et artisans locaux.
- 2 Encourager les circuits courts de consommation et promouvoir les produits du terroir, en particulier les marchés artisanaux.
- 3 Soutenir les entreprises et artisans locaux, en leur offrant des conditions favorables au maintien et au développement de l'emploi.
- 4 Accueillir de nouvelles enseignes et aider à la création de postes en collaboration avec la Promove (Promotion économique de la région Riviera-Lavaux), notre partenaire économique.
- 5 Favoriser le maintien - et freiner la délocalisation - d'entreprises locales et de la région Riviera du secondaire, en développant la zone industrielle et artisanale d'importance régionale à La Veyre Derrey.



GARANTIR NOS FINANCES

Disposer de finances saines et équilibrées est une condition nécessaire pour pouvoir mener à bien nos différents projets. Dans la suite du travail effectué jusqu'ici, nous veillerons à mener une politique d'investissement dynamique et maîtrisée et à gérer nos projets communaux avec professionnalisme, en combinant réflexion et anticipation.

Nos objectifs :

- 1 Maîtriser les dépenses et les coûts.
- 2 Planifier les investissements.
- 3 Contrôler et maîtriser la dette communale.
- 4 Communiquer de manière transparente sur l'incidence des coûts liés aux choix sociétaux.
- 5 Faire certifier le système de contrôle interne.



NOTRE CONCLUSION

La Municipalité ne ménage pas ses efforts dans la réalisation de ce programme, lequel demande assurément beaucoup de travail, de rigueur et de persévérance. Nous savons que nous pouvons nous appuyer, tout au long de nos démarches, sur l'entier des collaboratrices et collaborateurs des services communaux et sur les membres du Conseil communal, toutes et tous attachés comme nous le sommes, à la qualité de vie de notre commune.

Ce message ne serait pas complet s'il ne mentionnait pas encore les citoyennes et citoyens de Blonay-Saint-Légier et leur soutien, essentiel à la mise en œuvre de nos projets communaux.

Un grand merci à vous
toutes et tous !

Votre Municipalité



De gauche à droite : Bernard Degex, Gérard Gygli, Alain Bovay, Laura Ferilli, Sarah Lisé, Jean-Marc Nicolet, Thierry George.

Alain Bovay, Syndic
Administration générale -
Économie - Tourisme

Sarah Lisé, municipale
Finances - Développement durable -
Environnement - Énergie

Thierry George, municipal
Urbanisme et travaux – Eau - Mobilité

Jean-Marc Nicolet, municipal
Espaces publics – Espaces verts

Laura Ferilli, municipale
Forêts - Affaires culturelles - Sport -
Sociétés locales

Gérald Gygli, municipal
Bâtiments - Domaines - Vignes

Bernard Degex, municipal
Sécurité - Social - Formation et
jeunesse

